

Une enquête

Association
CRA

Centre de Recherche sur les Associations

CSA RESEARCH

réalisée avec l'appui de

La Fonda
fabrique
associative

LE BÉNÉVOLAT EN FRANCE EN 2017 ÉTAT DES LIEUX ET TENDANCES

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Une recherche dirigée par Lionel Prouteau

Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique
- Université de Nantes et Centre de recherche sur les associations

Octobre 2018

Partenaires financiers

injep
INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE
ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

GRUPE
Caisse des Dépôts
INSTITUT CDC
POUR LA RECHERCHE

FONDATION EDF

FONDATION
CRÉDIT
COOPÉRATIF

FCM
FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Crédit Mutuel

Deloitte.

malakoff médéric
SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

MNT
Être utile est un beau métier

GRUPE **vyv**

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

LE BÉNÉVOLAT EN FRANCE EN 2017

ÉTAT DES LIEUX ET TENDANCES

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Une recherche dirigée par Lionel Prouteau

Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique
- Université de Nantes et Centre de recherche sur les associations

Octobre 2018

Pour citer ce document :

Lionel Prouteau, *Le bénévolat en France en 2017, état des lieux et tendances*, synthèse de l'exploitation de l'enquête Centre de recherche sur les associations - CSA.

Sommaire

- p. 6 Introduction
- p. 7 Présentation de l'enquête Centre de recherche sur les associations – CSA 2017 sur le bénévolat
- p. 8 1. Les bénévoles et leurs participations
- p. 17 2. Les durées consacrées au bénévolat
- p. 24 3. Quelles comparaisons avec l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee ?
- p. 30 Conclusion – Quels enseignements tirer de cette recherche ?

Remerciements

L'auteur de cette recherche sur le bénévolat, dont une synthèse des résultats est ici présentée, tient tout d'abord à remercier vivement les dix partenaires qui ont, par leur soutien, permis de financer la réalisation de ce travail. Sans ce soutien, il n'aurait pas été possible de concevoir et de mener à bien une enquête de l'envergure de celle qui a été conduite et donc de collecter les données indispensables à un examen approfondi du comportement bénévole.

Je veux également remercier la Fonda qui a appuyé très tôt ma démarche en lui donnant un écho qui en a favorisé le succès.

Que soient également remerciés les membres du conseil scientifique constitué pour cette recherche qui ont bien voulu m'accompagner de leurs remarques et suggestions dans la phase préliminaire de l'exploitation des données.

Un sincère merci enfin à Viviane Tchernonog qui m'a encouragé dès l'origine de ce projet et qui a été une source de conseils fort utiles à la fois en amont et pendant le déroulement de ce travail.

Partenaires de l'étude



Introduction

Alors que le « développement d'une société de l'engagement » est une ambition affichée, il est quelque peu paradoxal que la connaissance du comportement bénévole fasse l'objet d'un intérêt pour le moins timide de la part de la statistique publique¹. Pour concourir à cette connaissance, sont nécessaires aussi bien des travaux qualitatifs que des enquêtes quantitatives. Or ces dernières sont rares. L'enquête qui a incontestablement joué un rôle de référence en la matière est celle qu'a réalisée l'Insee en 2002 dans le cadre de son *Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages*. Elle a fourni de très intéressantes données inédites sur le bénévolat et elle a été au cours des quinze dernières années la seule source d'information sur le temps qui lui est consacré. Malheureusement elle est restée sans véritable lendemain même si une enquête inspirée de celle de l'Insee, quoique beaucoup moins riche en ce qui concerne le bénévolat, fut menée en 2010 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, ministères chargés des affaires sociales et de la santé) avec la collaboration de l'Institut de sondage BVA.

Certes, des chiffres sont de temps à autre communiqués, fournis par des organismes privés. Mais outre qu'ils sont silencieux sur les durées du bénévolat, ils sont obtenus par des enquêtes dont les protocoles sont peu satisfaisants. Ils contribuent plus à la confusion qu'ils n'apportent d'éclairage sur le comportement qui nous intéresse. En effet, en matière d'enquêtes sur le bénévolat et plus généralement sur les différentes formes de contributions volontaires, les aspects méthodologiques qui président à l'obtention des données sont essentiels.

C'est donc en partant de ce constat de carence qu'une enquête a été conçue par le Centre de recherche sur les associations avec le concours de l'institut de sondage CSA. Elle a été réalisée en juin 2017. Après une brève description de cette enquête et de l'échantillon utilisé, nous présentons les principaux résultats issus de l'exploitation des données. La première partie traite des bénévoles et de leurs participations². La seconde s'attache aux durées consacrées par ces bénévoles à leurs participations. La troisième rapproche les résultats obtenus de ceux issus de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee. La conclusion ouvre, à partir de quelques enseignements majeurs de cette recherche, quelques pistes de réflexion et de discussion. Les résultats complets de cette recherche sont communiqués dans le rapport qui lui est consacré, consultable en ligne³.

¹ L'expression « société de l'engagement » a été utilisée par les pouvoirs publics à partir de janvier 2015. Un rapport sur le sujet a été publié en mai 2018. Intitulé *Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement*, il a été rédigé dans le cadre du chantier de co-construction pour une politique associative lancé par le Gouvernement en novembre 2017 et piloté conjointement par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEVPA), le Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale et le Mouvement associatif.

² Dans cette recherche, nous faisons nôtre la définition que Marie-Thérèse Cheroutre a donné du bénévole c'est-à-dire « celui qui s'engage librement pour mener à bien une action en direction d'autrui, action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial » (*L'essor et l'avenir du bénévolat, facteur d'amélioration de la vie*, Rapport du Conseil économique et social, 1989). Précisons que les divers types de volontariat et notamment le service civique ne sont pas inclus dans le périmètre du bénévolat puisqu'ils donnent lieu au versement d'une indemnité qui, bien qu'elle ne soit pas un salaire, est une rémunération.

³ Liens Internet pour le rapport : <https://fonda.asso.fr/ressources/le-benevolat-en-france-etat-des-lieux-et-tendances>, <http://lionel-prouteau.monsite-orange.fr/> et <http://addes.asso.fr>

Présentation de l'enquête CRA-CSA 2017 sur le bénévolat

L'échantillon de l'enquête *Centre de recherche sur les associations - CSA 2017* (ci-après *CRA-CSA 2017*) porte sur la population métropolitaine de 18 ans et au-delà. Il comporte 5 039 individus. Il a été constitué par l'Institut CSA selon la méthode des quotas sur la base des caractéristiques suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme, région de résidence et catégorie d'agglomération. Les objectifs de redressement ont été déterminés par l'institut de sondage sur cette base.

Le questionnaire, administré en face-à-face, a permis de collecter des informations sur un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques des répondants en sus de celles ayant servi à constituer les quotas, comme la situation par rapport à l'emploi, la situation conjugale, l'existence et le nombre d'enfants à charge au foyer, etc. Les questions concernant le bénévolat ont été regroupées en deux modules. Le premier est précédé d'une question interrogeant les enquêtés sur leur éventuelle adhésion à une ou plusieurs associations. Cette question était accompagnée de la soumission d'une liste très détaillée d'associations dont les répondants étaient susceptibles d'être membres, l'objectif étant d'éviter des oublis de leur part. Ensuite il était demandé aux seuls adhérents si, dans le cadre de leur(s) adhésion(s), ils avaient rendu des services à titre bénévole ou réalisé des tâches non rémunérées au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. À celles et ceux ayant répondu par l'affirmative, le premier module a été administré pour chaque participation bénévole jusqu'à concurrence de quatre. Dans ce cadre il était demandé aux bénévoles depuis combien de temps ils pratiquaient cette activité volontaire non rémunérée, s'il s'agissait d'une participation régulière ou occasionnelle et quelles durées ils leur consacraient. On note au passage que le questionnaire permettait de repérer les adhérents et le nombre de leurs adhésions. Une exploitation des réponses sur cet aspect a été réalisée en complément de l'investigation sur le bénévolat. Les résultats ne sont pas communiqués ici mais ils font l'objet d'une partie spécifique dans le rapport⁴.

Le second module du questionnaire s'adressait aux enquêtés qui déclaraient effectuer des activités bénévoles dans des associations *mais sans en être adhérents* ou dans des organismes non associatifs, privés ou publics, qu'ils en soient ou non membres. Pour le différencier du bénévolat du premier module, réalisé en tant qu'adhérent à une association, ce second type de participation bénévole a été désigné par l'expression « autre bénévolat ». Le contenu de ce second module était quasiment similaire à celui du premier mais il était demandé aux répondants d'indiquer la nature de l'organisation dans laquelle ils intervenaient (association ou organismes non associatif). Le type d'activité de ces associations ou autres organismes étaient déterminés à partir de la soumission d'une liste semblable à celle ayant servi pour le premier module. Ce second module a été administré jusqu'à concurrence de deux participations.

Plusieurs domaines d'activité ont été définis par regroupement de types d'associations et autres organisations indiqués par les répondants. Ces domaines sont au nombre de huit : culture, sport, loisirs, action sociale et caritative, santé, défense de droits, de causes et d'intérêts, éducation et formation et enfin développement économique et local. Une rubrique « autre » inclut les associations qui n'ont pu être classées dans l'un de ces domaines.

⁴ Un résumé de ces résultats relatifs aux adhésions est présenté dans *La Tribune Fonda*, n°239, pages 14-18.

1. Les bénévoles et leurs participations

Un taux de participation bénévole de 43 %

Si l'on fait fi des durées consacrées aux services rendus sans rémunération dans une organisation, c'est-à-dire si l'on tient pour bénévole aussi bien la personne qui donne une heure dans l'année que celle qui en donne 100, le taux de participation bénévole global (c'est-à-dire tous domaines d'activité confondus) estimé à partir de l'enquête est de 43 %⁵. Un tel taux représenterait un peu moins de 22 millions de bénévoles de 18 ans et plus. Il s'agit là d'une estimation supérieure à celles d'enquêtes antérieures.

Un peu plus d'un tiers (34,6 %) des personnes interrogées déclarent pratiquer le bénévolat en tant que membres de leurs associations et plus de 15 % le font au titre de l'autre bénévolat (soit en associations mais sans être adhérents soit dans des organismes non associatifs). Près d'un bénévole sur six cumule ces deux modalités de participation.

Plus de 90 % des bénévoles exercent leurs activités dans une association, qu'ils en soient membres ou non, et près d'un sur dix le fait dans un organisme non associatif, certains d'entre eux pratiquant dans les deux cadres. 67 % des bénévoles ne déclarent qu'une participation, 21 % en déclarent deux et 12 % trois ou davantage.

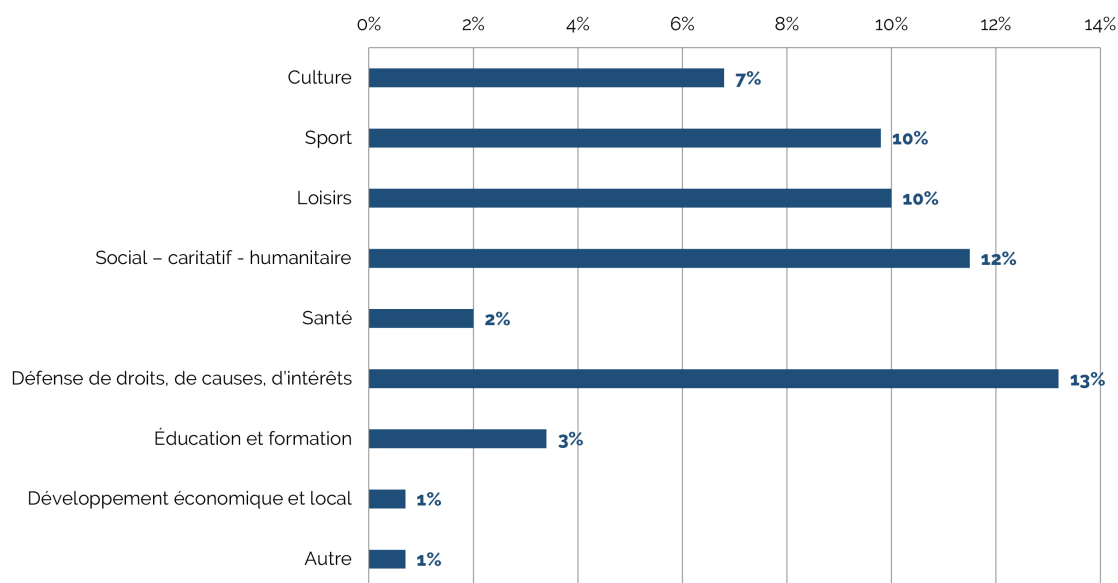
La défense de droits, de causes et d'intérêts arrive en tête de la participation bénévole devant l'action sociale et caritative

Par domaine d'activité bénévole, le taux de participation le plus élevé est observé dans celui, hétérogène⁶, de la défense de droits, de causes et d'intérêts. Il précède celui de l'action sociale et caritative puis, par ordre décroissant, les loisirs, le sport et la culture (graphique 1). L'éducation et la formation, la santé et *a fortiori* le développement économique local connaissent les taux de participation les plus faibles.

⁵ Le taux de participation bénévole (ou taux de bénévolat) est obtenu en rapportant le nombre de bénévoles à la population totale de référence.

⁶ On y trouve en effet, parmi d'autres types associatifs, les associations de parents d'élèves, les associations de défense de l'environnement, les associations de locataires et de propriétaires, les groupements à caractère professionnel, y compris syndical, mais aussi les associations religieuses et paroissiales, les associations de défense des droits de l'homme, les organisations politiques, etc.

Graphique 1. Taux de participation bénévole par domaine d'activité

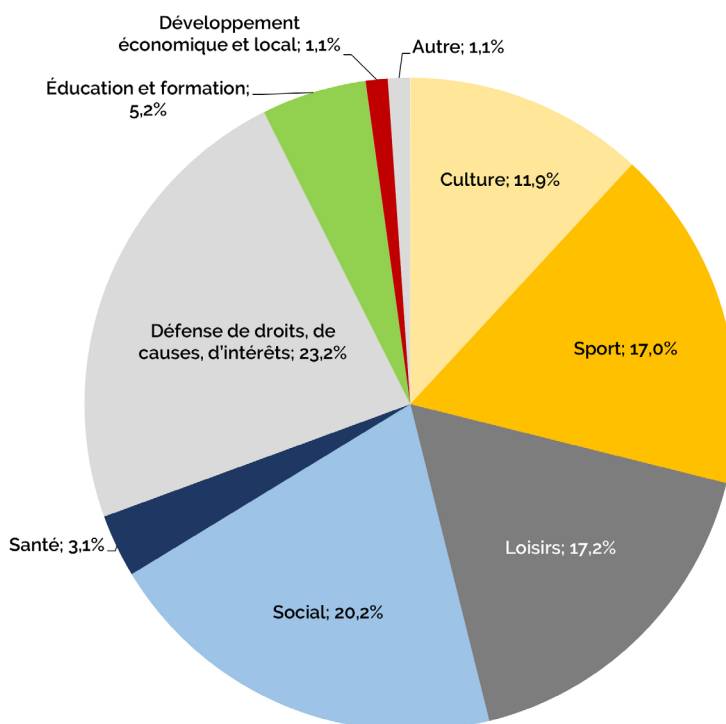


Note de lecture : Les taux de participation ont été ici arrondis à l'unité la plus proche mais leur représentation graphique respecte les pourcentages exacts. La somme des taux de participation par domaine est supérieure au taux global de participation en raison des pluri-participants. Source : Enquête CRA-CSA 2017.

46 % des participations bénévoles sont concentrées dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs

Parce que certains bénévoles ont plusieurs participations le nombre total de ces dernières est supérieur à l'effectif des premiers. Le nombre de participations bénévoles est estimé à un peu plus de 33 millions. 93 % de ces participations sont réalisées en associations et 7 % dans des organisations n'ayant pas le statut associatif telles que des organismes municipaux ou des établissements scolaires.

La défense des droits, causes et intérêts vient une nouvelle fois en tête avec 23 % d'entre elles, devant l'action sociale et caritative qui en mobilise un cinquième. Les trois domaines suivants (sport, culture et loisirs) qui concernent des activités à caractère récréatif, représentent à eux seuls 46 % du total des participations (graphique 2).



[Ci-contre]
Graphique 2. Répartition des participations bénévoles par domaine d'activité

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Une courte majorité des participations sont occasionnelles

La réponse à la question concernant le caractère régulier ou occasionnel de la participation était laissée à la libre appréciation des répondants. À dessein, aucune définition du bénévolat régulier ne leur était suggérée. 52 % des participations bénévoles ont été déclarées comme étant occasionnelles. Mais il y a une nette différence selon que l'on considère le bénévolat réalisé en associations par les adhérents et l'autre bénévolat (tableau 1). Dans le premier cas, 4 participations seulement sur 10 sont occasionnelles, contre 8 sur 10 dans le cas du second.

Tableau 1. Répartition des participations bénévoles selon leur caractère régulier ou occasionnel et par type de bénévolat

Type de participation	Ensemble des participations	Participation en tant qu'adhérent à une association	Participation comme non-adhérent ou dans un organisme non associatif
Participation régulière	48,0 %	59,3 %	19,4 %
Participation occasionnelle	51,7 %	40,4 %	80,3 %
Indéterminée	0,3 %	0,3 %	0,3 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* : Certaines participations n'ont pas été renseignées sur leur caractère régulier ou occasionnel.
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

La répartition entre participations régulières et participations occasionnelles diffère également selon les domaines de l'activité bénévole. Les participations régulières sont majoritaires dans le développement local (mais les faibles effectifs concernés incitent à la prudence dans le commentaire), dans l'éducation-formation, dans le sport, l'action sociale et caritative ainsi que dans la santé (tableau 2). Au contraire ce sont les participations occasionnelles qui l'emportent dans les loisirs et la culture. Dans ce dernier domaine, le bénévolat occasionnel joue un rôle important notamment dans le spectacle vivant et la musique à l'occasion d'initiatives comme les festivals.

Tableau 2. Participations bénévoles régulières et occasionnelles par domaine d'activité

Domaine	Participations régulières	Participations occasionnelles	Total
Culture	45,4%	54,6%	100,0 %
Sport	53,0%	47,0%	100,0 %
Loisir	40,0%	60,0%	100,0 %
Social	50,8%	49,2%	100,0 %
Santé	52,3%	47,7%	100,0 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	46,4%	53,6%	100,0 %
Éducation et formation	57,3%	42,7%	100,0 %
Développement économique et local	65,7%	34,3%	100,0 %
Autre	46,2%	53,8%	100,0 %
Ensemble	48,1 %	51,9 %	100,0 %

Lecture : 53,1 % des participations bénévoles sportives sont régulières. Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Plus d'un quart des participations ont une ancienneté d'au moins 10 ans



45 % des participations ont au moins 5 ans d'ancienneté et plus d'un quart en a au moins 10 (graphique 3). Cette ancienneté est toutefois variable selon les domaines d'activité. C'est dans le sport qu'elle est la plus élevée et dans l'action sociale et caritative ainsi que dans la santé qu'elle l'est le moins.

L'ancienneté diffère aussi selon les caractéristiques des participants. Ainsi est-elle croissante avec l'âge, plus élevée chez les hommes que chez les femmes, chez les agriculteurs et les indépendants non agricoles comparativement aux ouvriers.

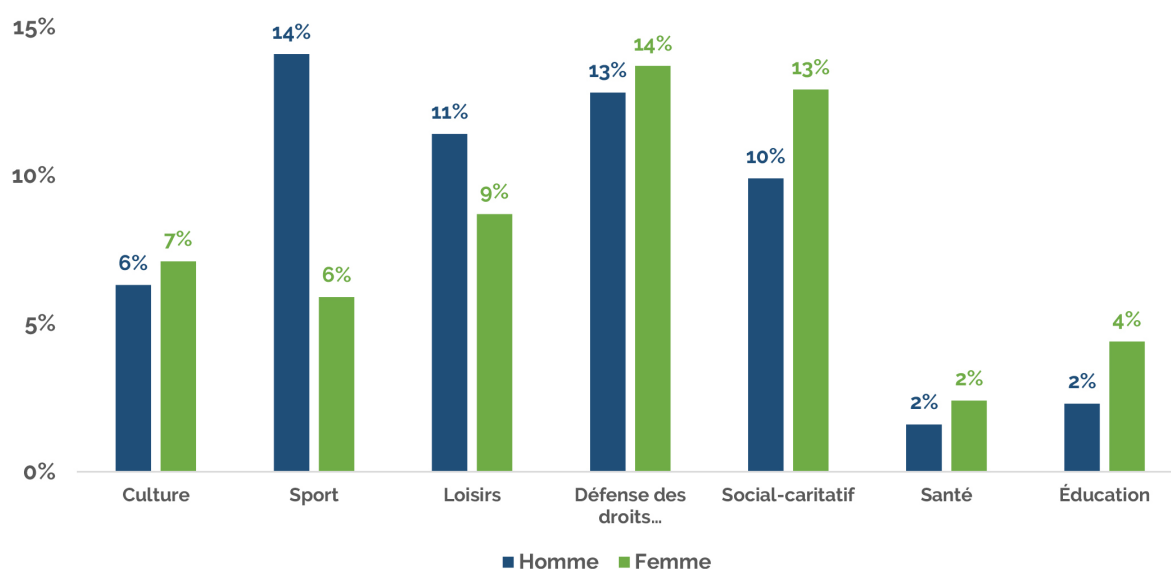
[Ci-contre]
Graphique 3. Répartition des participations bénévoles selon leur ancienneté

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Le bénévolat sportif plus masculin, le bénévolat d'action sociale et caritative plus féminin

Lorsque le profil des bénévoles est appréhendé au niveau global, les hommes ont une propension supérieure à pratiquer le bénévolat que les femmes. Mais ce résultat agrégé masque de grandes disparités (graphique 4). Il est le fruit de la forte participation masculine au bénévolat sportif. Le taux de participation des hommes est également supérieur à celui des femmes dans le domaine des loisirs. Mais dans celui de l'action sociale et caritative, c'est le contraire qui est observé, comme dans le domaine orienté vers l'éducation et la formation. Dans la culture, la santé ainsi que dans la défense de droits, de causes et d'intérêts les légères différences observées sur le graphique 4 ne sont pas statistiquement significatives. Autrement dit, hommes et femmes y ont la même probabilité de participation.

Graphique 4. Taux de bénévolat par sexe et par domaine d'activité



Note de lecture : Les taux de participation ont été ici arrondis à l'unité la plus proche mais leur représentation graphique respecte les pourcentages exacts.
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Les bénévoles sportifs plus jeunes, les bénévoles de l'action sociale et caritative plus âgés

C'est chez les moins de 25 ans que le taux de participation au bénévolat sportif est le plus fort et c'est à partir de 45 ans qu'il fléchit de plus en plus nettement. Au contraire, le bénévolat d'action sociale et caritative atteint son maximum chez les 55-75 ans. C'est aussi dans ces tranches d'âge que la participation au bénévolat consacré à la défense de droits, de causes ou d'intérêts est la plus forte. Dans les autres domaines, aucun effet d'âge n'est évident.

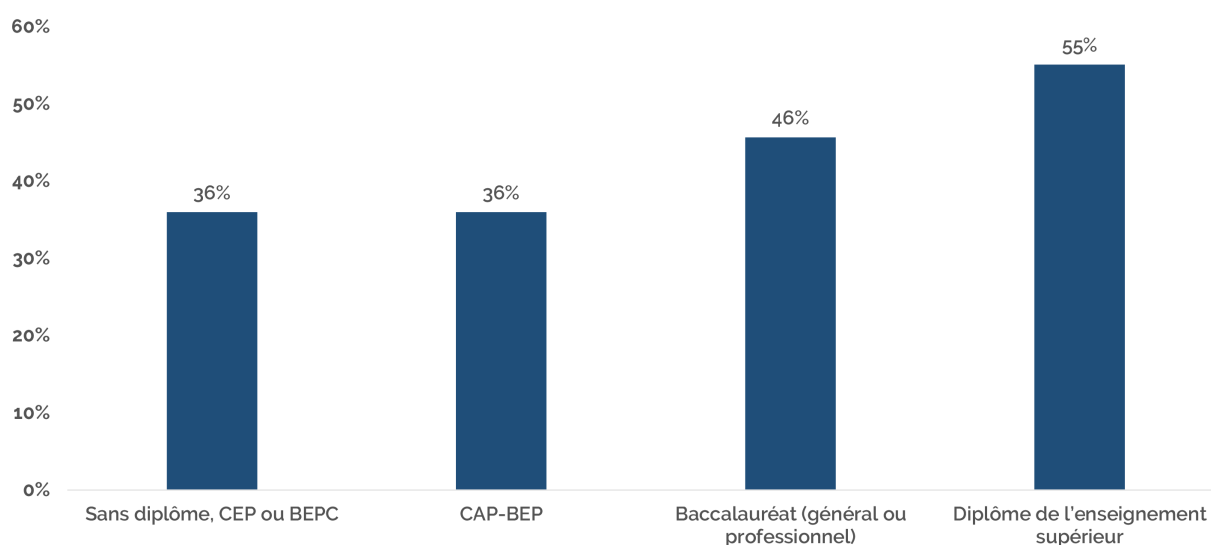
Bénévolat et lieu de résidence

Tandis que la pratique du bénévolat dans les domaines de l'action sociale et caritative, de la santé, de l'éducation mais aussi de la défense de droits, de causes et d'intérêts est plus fréquente dans les grands centres urbains, c'est dans les zones rurales qu'elle est la plus probable s'agissant du domaine des loisirs. L'Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire et ancienne région Poitou-Charentes) de même que le Centre-Est (Auvergne Rhône-Alpes) sont souvent propices à la participation bénévole tandis que l'Est, le Sud-Ouest et la région méditerranéenne le sont nettement moins.

La participation bénévole est plus fréquente chez les plus diplômés

En dépit de ces différences des profils par domaine d'activité bénévole, certaines tendances se font jour par-delà les frontières de ces domaines ou à tout le moins de la plupart d'entre eux. Ainsi observe-t-on que la pratique du bénévolat est dans l'ensemble plus fréquente parmi les plus diplômés (graphique 5). Il y a toutefois deux exceptions. Le bénévolat sportif ne paraît pas être sensible à cette caractéristique et dans le bénévolat de loisirs les plus diplômés sont au contraire moins susceptibles d'être bénévoles.

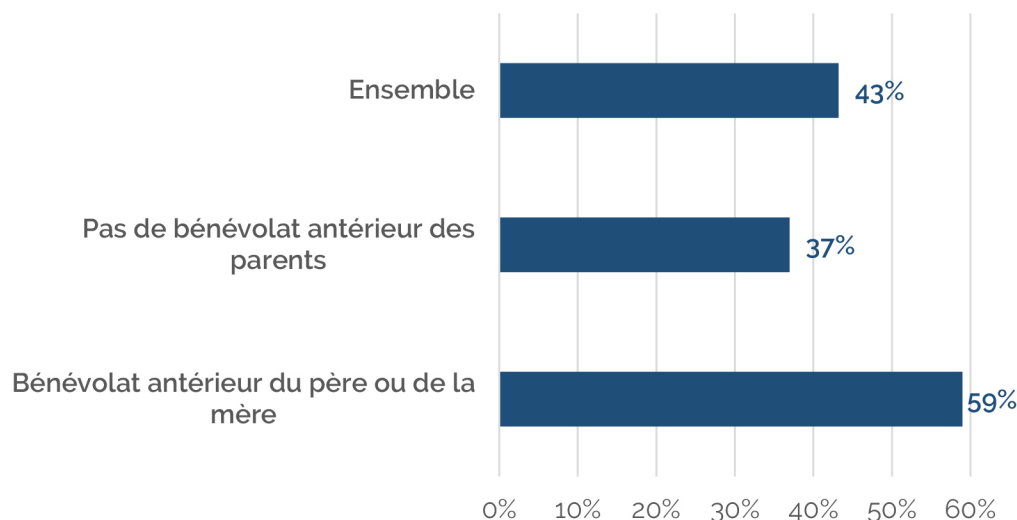
Graphique 5. Taux global de participation bénévole selon le niveau de diplôme



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Au titre des constats qui sont largement communs aux domaines d'activité, on note également que la propension à participer au bénévolat est plus forte chez celles et ceux qui, lorsqu'ils étaient adolescents, avaient un parent au moins bénévole (graphique 6). Ce résultat met l'accent sur l'importance de la socialisation familiale dans la propension à s'engager.

Graphique 6 : Taux de participation bénévole en fonction de la pratique antérieure du bénévolat par les parents



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

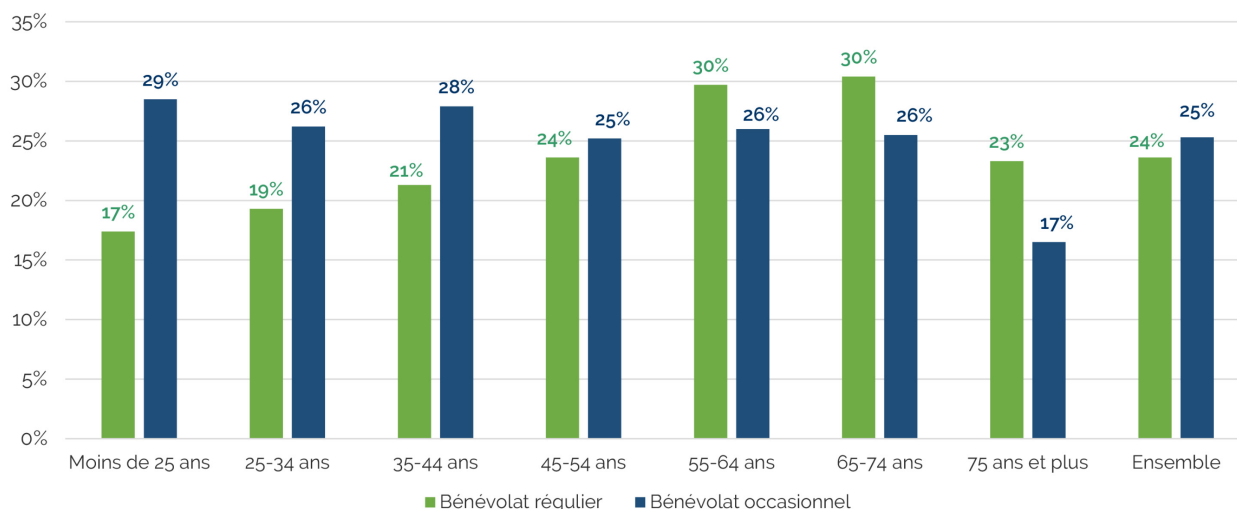
Enfin, dans tous les domaines, à l'exception des sports et des loisirs, l'usage des technologies numériques (Internet et réseaux sociaux) à des fins telles que s'informer sur des questions politiques ou de société, communiquer son opinion, signer des pétitions, participer à des campagnes de dons en ligne, produire des contenus en ligne, est associé à une plus forte probabilité de pratiquer le bénévolat. Ce résultat ne permet toutefois pas d'en conclure à un sens de causalité précis : les usages susmentionnés d'Internet et des réseaux sociaux peuvent favoriser le bénévolat mais, à l'inverse, être bénévole peut également stimuler ces usages.

Les jeunes moins enclins au bénévolat régulier

Les participants réguliers ont un profil quelque peu distinct de celui des participants occasionnels. Les jeunes ont une probabilité inférieure de pratiquer le bénévolat régulier comparativement aux plus de 45 ans, tandis qu'aucun effet d'âge n'apparaît pour le bénévolat occasionnel, si ce n'est une moindre participation chez les plus âgés (graphique 7). Sous l'angle des catégories socioprofessionnelles, tandis que seuls les agriculteurs se signalent par une propension plus élevée à pratiquer occasionnellement, c'est également le cas des professions intermédiaires ainsi que des cadres s'agissant de la participation régulière.

Cette dernière est plus fréquente dans les grands centres urbains tandis qu'il n'y a aucune corrélation entre la taille de la commune de résidence et le bénévolat occasionnel. Mais, de nouveau, la pratique des deux types de bénévolat s'élève avec le niveau de diplôme. Elle est plus fréquente quand existe une tradition familiale de participation bénévole et elle est positivement corrélée à l'usage des outils numériques à des fins d'information sur des questions de société et politiques.

Graphique 7. Taux de participation aux bénévolats régulier et occasionnel selon l'âge



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Le bénévolat associatif des adhérents plus masculin que le bénévolat des non-adhérents

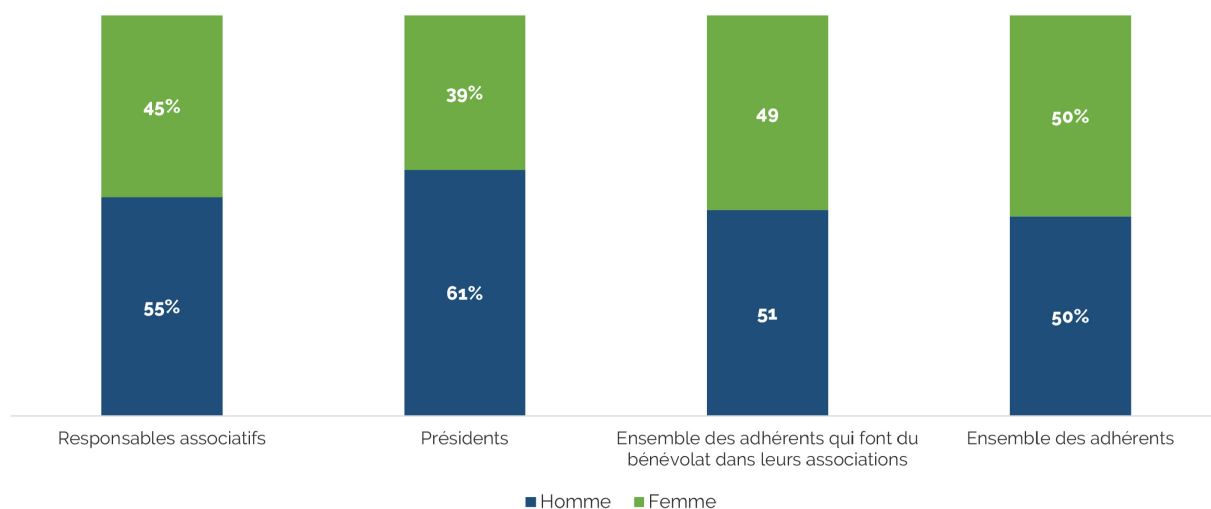
Bien qu'ils ne soient pas incompatibles entre eux, le bénévolat associatif des adhérents et l'autre bénévolat présentent des différences sous l'angle des profils des individus qui s'y consacrent. Par exemple, les hommes sont plus enclins que les femmes à pratiquer le premier et les propriétaires de leur logement le sont également davantage que les locataires tandis que la probabilité de participer à l'autre bénévolat ne diffère ni selon le sexe ni selon le statut d'occupation de la résidence principale. En revanche, tandis que l'inclination pour l'autre bénévolat culmine chez les 55-74 ans, un tel « effet d'âge » est inconnu pour le bénévolat associatif des adhérents. Dans les deux cas la pratique est, encore une fois, plus fréquente chez les plus diplômés. Le bénévolat antérieur des parents comme l'usage d'Internet et des réseaux sociaux sont positivement corrélés avec la participation aux deux types de bénévolat.

Les responsables associatifs : un monde bénévole sélectif

Le questionnaire interrogeait les adhérents qui déclaraient faire du bénévolat dans leurs associations sur leur exercice éventuel de responsabilités au sein de celles-ci. Si tel était le cas, il leur était demandé d'indiquer la nature de ces responsabilités : membre du conseil d'administration, membre du bureau, présidence ou autre. Un peu moins de 29 % des adhérents associatifs indiquent qu'ils exercent des responsabilités dans une ou plusieurs associations, 17 % déclarant être membres d'un bureau. Un peu plus de 5 % déclarent exercer une présidence.

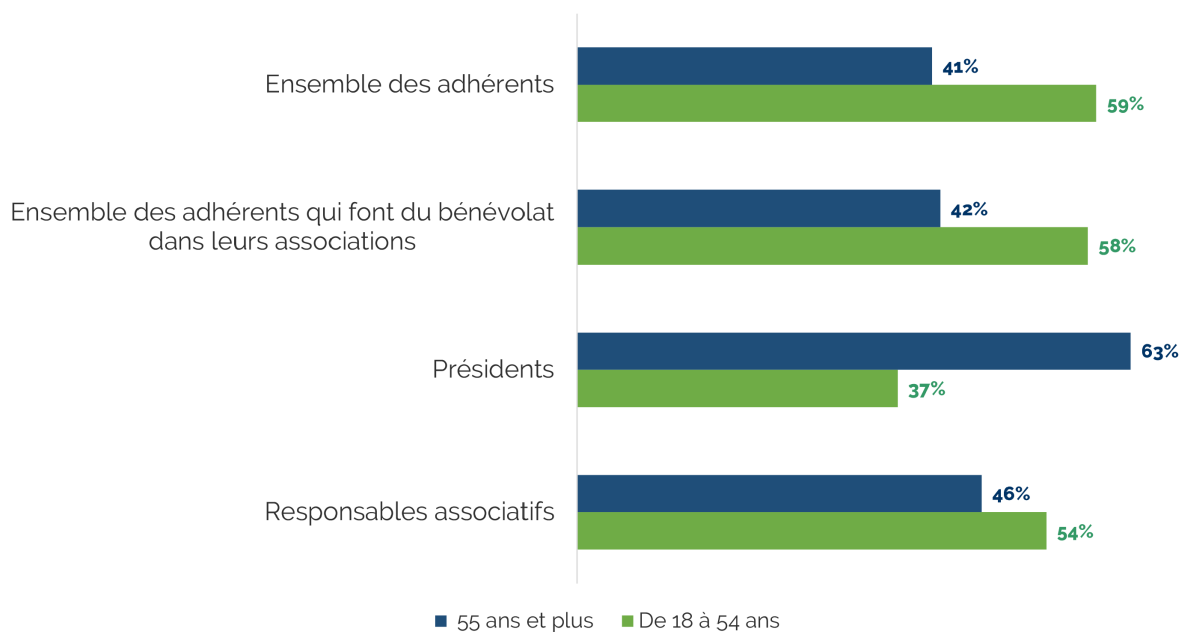
Le profil des responsables diffère à plusieurs égards de celui des adhérents en général et des bénévoles qui pratiquent en tant que membres de leurs associations. Les bénévoles exerçant des responsabilités constituent un groupe sélectif. On constate, tout particulièrement pour les présidents, une surreprésentation des hommes (graphique 8), des seniors (graphique 9) mais aussi des cadres supérieurs et des indépendants non agricoles.

Graphique 8. Répartition hommes-femmes selon la situation occupée dans l'association



Lire : 55 % des responsables associatifs sont des hommes contre 50 % des adhérents.
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Graphique 9. Répartition par âge selon la situation occupée dans l'association



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

2. Les durées consacrées au bénévolat

Des estimations sous forme de fourchettes

L'enquête *CRA - CSA 2017* est la première enquête auprès des individus depuis celle de l'Insee en 2002 à permettre d'estimer les durées consacrées au bénévolat. Ce calcul des durées repose sur l'hypothèse que « l'année bénévole » dure en moyenne 9 mois pour une participation déclarée comme régulière. Cette hypothèse pourrait être jugée restrictive mais elle répond au souci d'éviter les surestimations⁷.

Ces estimations sont communiquées sous formes d'une fourchette entre une variante « basse » de calcul et une variante « haute », afin de prendre en compte la sensibilité des résultats au choix de certaines conventions de mesure ainsi qu'aux interprétations parfois variables auxquelles donnent lieu des réponses aux questions sur les durées. Afin d'en alléger la lecture, les tableaux et graphiques du présent document ne porteront que sur la seule variante « basse ». Les résultats complets sont consultables dans le rapport relatif à cette recherche.

Le volume global du bénévolat : entre 1 320 000 et 1 460 000 emplois ETP

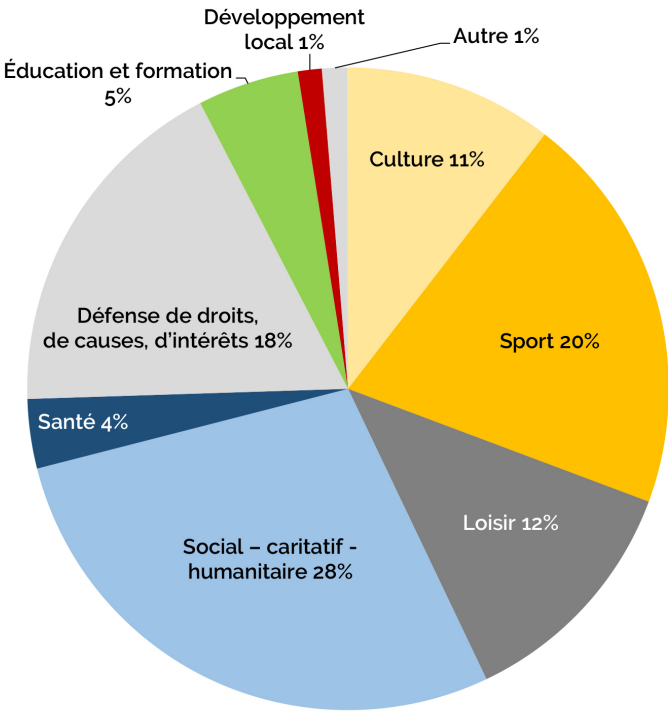
Si, par commodité, l'emploi équivalent temps plein (ETP) est pris comme unité de mesure, sur la base de 1645 heures pour un ETP⁸, l'estimation du volume global du bénévolat se situe alors en 2017 entre 1 320 000 à 1 460 000 ETP, dont l'écrasante majorité est effectuée en associations (entre 1 275 000 et 1 410 000 ETP).

Par domaine d'activité, c'est l'action sociale et caritative qui occupe la première place, avec plus du quart de ce volume (graphique 10). Elle est suivie par le sport qui en représente le cinquième puis la défense de droits, de causes et d'intérêts. Les domaines d'activité à caractère récréatif (sport, culture et loisirs) mobilisent à eux trois 43 % du volume total du temps donné.

⁷ Certains bénévoles exercent certainement leur activité pendant plus de 9 mois dans l'année. Mais d'un autre côté il faut aussi tenir compte du fait que dans certains cas l'année associative peut être plus courte parce qu'elle est sujette à saisonnalité. De plus, se dire bénévole régulier et déclarer par exemple une participation de 4 heures par semaine ne signifie pas nécessairement une participation systématique pendant toutes les semaines de l'année associative même si celle-ci a une durée de 10 ou 11 mois.

⁸ C'est-à-dire 47 semaines dans l'année (52 moins 5 semaines de congés) à raison de 35 heures par semaine.

Graphique 10. Répartition du volume du bénévolat par domaine d'activité



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

La durée moyenne annuelle d'une participation bénévole : de 68 à 75 heures

La durée moyenne annuelle d'une participation bénévole est de 68 à 75 heures selon la variante d'estimation. Mais environ le quart des participations les plus faibles ont une durée maximum de 6 heures par an, la moitié des participations ont une durée de 24 à 27 heures tout au plus tandis que 11 à 13 % d'entre elles (selon la variante d'estimation) ont des durées supérieures à 144 heures. Les contributions de ces différentes tranches au volume total du bénévolat sont d'une importance très variable (tableau 3). Il y a à la fois une forte dispersion des participations selon leurs durées annuelles et une concentration du volume de travail bénévole sur les participations les plus importantes.

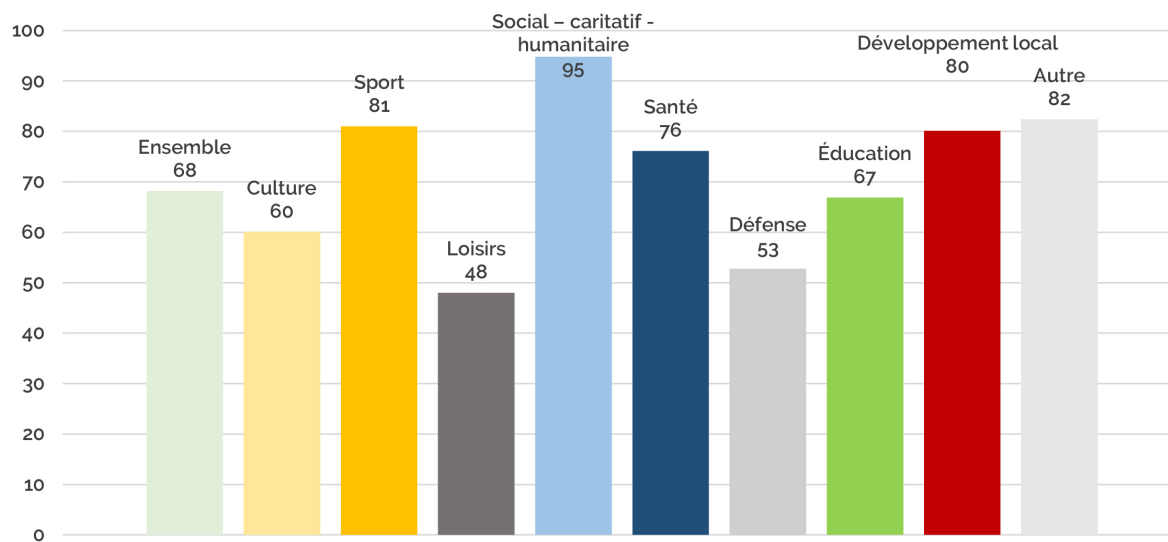
Tableau 3. Répartition des participations bénévoles selon leurs durées annuelles

Durée annuelle des participations bénévoles	Pourcentage des participations	Part dans le volume total du bénévolat
6 heures ou moins	25,7 %	1,1 %
Plus de 6 heures à 24 heures	24,8 %	4,9 %
Plus de 24 heures à 72 heures	23,8 %	17,5 %
Plus de 72 heures à 144 heures	14,3 %	24,7 %
Plus de 144 heures	11,4 %	51,8 %
Total	100,0 %	100,0 %

Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat. Lire : 25,7 % des participations ont une durée annuelle de 6 heures ou moins. Ces participations contribuent pour 1,1 % au volume total du bénévolat.
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Des différences importantes dans les durées des participations sont également observées selon les domaines d'activité (graphique 11). C'est l'action sociale et caritative ainsi que le sport et le développement économique local qui connaissent les moyennes les plus élevées tandis que les domaines des loisirs et de la défense des droits, causes et intérêts recueillent les plus basses.

Graphique 11. Durées moyennes annuelles (en heures) des participations selon les domaines d'activité



Note de lecture : En moyenne, la durée annuelle d'une participation dans le domaine de la culture est de 60 heures.
Source : Enquête CRA-CSA 2017. Elle est de 68 heures tous domaines d'activité réunis.

Les durées annuelles consacrées aux participations régulières en moyenne 6 à 7 fois plus élevées que celles des participations occasionnelles.

Tous domaines d'activité confondus, la durée moyenne annuelle d'une participation bénévole régulière est de 122 à 131 heures selon que l'on retient la variante basse ou la variante haute d'estimation. C'est dans les domaines des loisirs, de l'éducation-formation et de la défense des droits, de causes et d'intérêts qu'elle est la plus faible et dans ceux de l'action sociale et caritative, du sport et de la santé qu'elle est la plus élevée.

La durée moyenne d'une participation occasionnelle est de 18 à 23 heures par an. Par domaine d'activité, c'est dans l'éducation - formation qu'elle est la plus élevée et dans la défense de droits, de causes et d'intérêts ainsi que dans le sport qu'elle est la plus modeste.

Les durées moyennes des participations réalisées en associations par des adhérents sont nettement plus conséquentes que les durées de celles effectuées dans le cadre de l'autre bénévolat. Ce résultat ne saurait surprendre puisque la fréquence des participations occasionnelles est beaucoup plus forte dans l'autre bénévolat.

Le bénévolat occasionnel : entre 13 et 16 % du volume total de bénévolat

De la différence substantielle entre les durées des participations régulières et celles des participations occasionnelles il résulte que, bien que ces dernières soient majoritaires en termes de nombre de participations, elles n'apportent que 13 à 16 % du volume total de bénévolat selon la variante d'estimation. Cette part diffère toutefois selon les domaines d'activité (tableau 4). Elle est plus haute dans les loisirs, la culture et l'éducation-formation. Elle est nettement plus faible dans le bénévolat sportif ainsi que dans celui qui se consacre à l'action sociale et caritative.

Tableau 4. Répartition du volume du bénévolat par domaine d'activité selon son caractère régulier ou occasionnel (en %)

Domaine	Bénévolat régulier	Bénévolat occasionnel	Total
Culture	83,7 %	16,3 %	100,0%
Sport	91,0 %	9,0 %	100,0%
Loisir	80,1 %	19,9 %	100,0%
Social – caritatif - humanitaire	88,6 %	11,4 %	100,0%
Santé	86,7 %	13,3 %	100,0%
Défense de droits, de causes, d'intérêts	86,7 %	13,3 %	100,0%
Éducation et formation	79,8 %	20,2 %	100,0%
Développement économique et local	90,1 %	9,9 %	100,0%
Autre	92,7 %	7,3 %	100,0%
Ensemble	86,8 %	13,2 %	100,0%

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Les bénévoles qui pratiquent en tant qu'adhérents sont à l'origine d'un peu moins de 90% du volume du travail bénévole, le reste provenant de l'autre bénévolat. Bien que représentant près de 30% des participations, sa contribution est bien moindre du fait d'une présence beaucoup plus forte en son sein des participations occasionnelles.

Les durées par bénévole : de 100 à 111 heures par an, plus fortes chez les seniors

Parce que certains bénévoles ont plusieurs participations au titre de leur don de temps, il ne faut pas confondre durée par participation et durée par bénévole. Un bénévole consacre en moyenne de 100 à 111 heures par an (selon la variante d'estimation retenue) à son activité volontaire non rémunérée.

Très logiquement, ces durées sont plus longues chez les pluri-participants c'est-à-dire les bénévoles qui pratiquent dans plusieurs organisations. Elles varient aussi selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques des bénévoles, notamment selon l'âge et la situation à l'égard de l'emploi (tableau 5).

L'âge apparaît être un facteur particulièrement discriminant à cet égard. Les seniors bénévoles donnent en moyenne nettement plus de temps que les bénévoles plus jeunes. S'agissant de la relation entre le temps donné et la situation par rapport à l'emploi, c'est chez les retraités et autres inactifs (hors étudiants) que les durées consacrées au bénévolat sont les plus fortes.

Tableau 5. Les durées de bénévolat par bénévole (en heures)

Caractéristique des bénévoles	Durée moyenne	Durée médiane [†]
Âge		
Moins de 25 ans	87	36
De 25 à 34 ans	75	36
De 35 à 44 ans	80	27
De 45 à 54 ans	84	36
De 55 à 64 ans	127	65
De 65 ans à 74 ans	146	80
75 ans et au-delà	113	72
Situation par rapport à l'emploi		
Actif en emploi	82	36
Chômeur	96	45
Retraités	139	75
Étudiant	90	36
Autre inactif	124	48
Ensemble des bénévoles	100	45

Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat.

† : La durée médiane est celle qui partage les bénévoles en deux parts égales. La moitié des bénévoles consacrent des durées tout au plus égales à cette valeur médiane et l'autre moitié ont des durées qui lui sont supérieures.

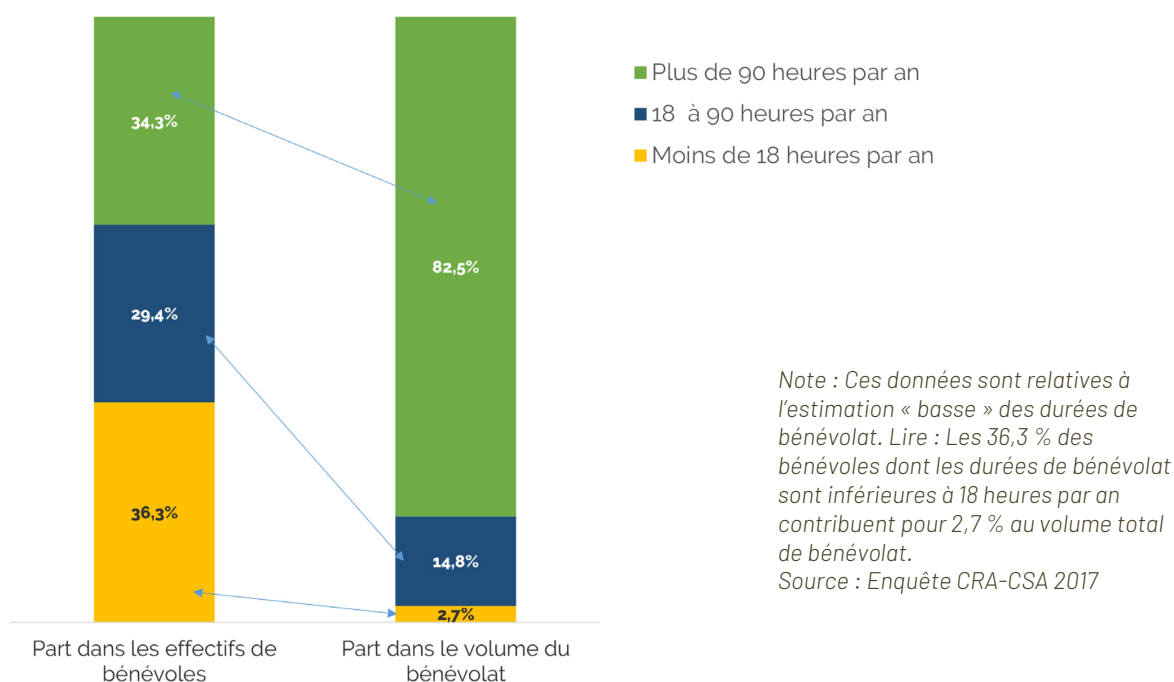
Source : Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Ces durées sont plus faibles quand le bénévole vit dans un foyer avec enfant(s), surtout en présence d'un enfant en bas âge. De tels constats accréditent l'idée d'une sensibilité des contributions bénévoles aux contraintes que les individus connaissent dans leurs temps sociaux et plus particulièrement dans le cadre de leur activité professionnelle ainsi que dans celui de leur activité domestique. Plus le temps y est contraint et plus sont limitées les durées consacrées au bénévolat.

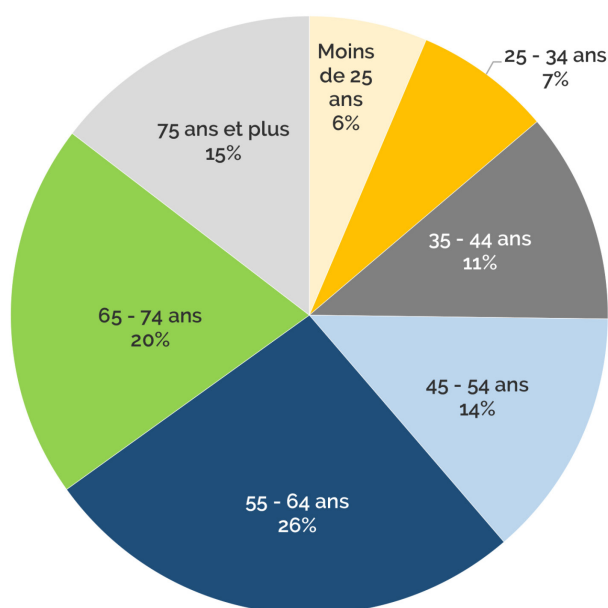
Une forte concentration de la contribution bénévole

À l'image du constat fait plus haut pour les participations, il y a une forte concentration du volume global du bénévolat sur une minorité de bénévoles. Le tiers des plus gros contributeurs est à l'origine de 80 % de ce volume tandis que l'apport du tiers des plus faibles n'en représente qu'entre 2 et 3 % (graphique 12).

Graphique 12. La concentration du volume du bénévolat



Parmi ce groupe des plus gros contributeurs, les hommes sont mieux représentés que les femmes et les seniors que les plus jeunes. Les bénévoles sans enfants au foyer le sont plus que ceux qui en ont et les retraités davantage que les actifs en emploi. Il reste que les caractéristiques de ces gros contributeurs peuvent varier d'un domaine d'activité à l'autre. Ainsi l'apport en volume de bénévolat des seniors est très conséquent dans l'action sociale et caritative puisqu'ils offrent à eux seuls plus de 60 % du travail bénévole (graphique 13). Leur contribution est beaucoup plus modeste dans le sport avec un tiers du volume (graphique 14).



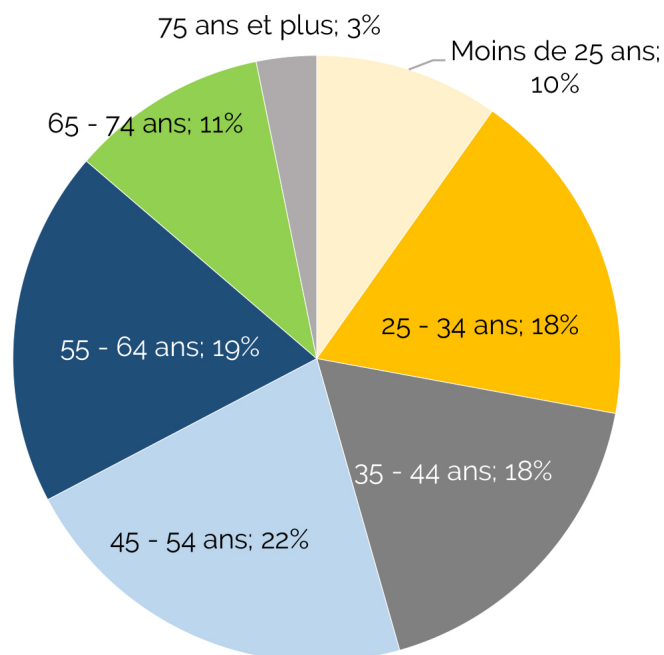
[Ci-contre]

Graphique 13. Les contributions au volume du bénévolat d'action sociale et caritative selon les tranches d'âge, en %

Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat.
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

[Ci-contre]
Graphique 14.
Les contributions au
volume du bénévolat
sportif selon les
tranches d'âge, en %

Note : Ces données sont relatives à
l'estimation « basse » des durées de
bénévolat.
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

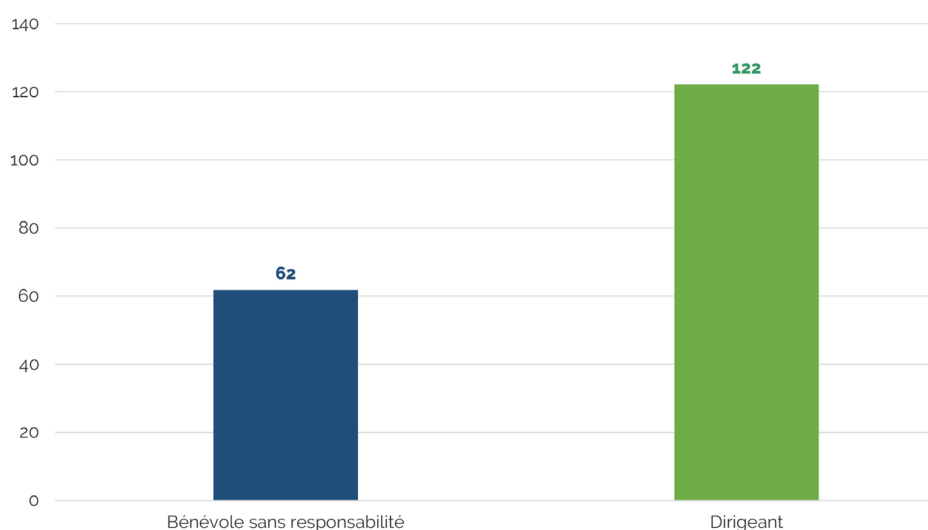


Les responsables associatifs consacrent plus de temps au bénévolat

Parmi les bénévoles qui pratiquent en tant qu'adhérents à une ou des associations, on peut penser que ceux qui y exercent des responsabilités consacrent plus de temps à leurs activités associatives que les autres. Il est vrai aussi, comme cela a déjà été signalé, que les dirigeants sont plus souvent pluri-participants ce qui accroît les durées globales qu'ils consacrent au bénévolat. Si l'on veut avoir une idée du seul effet de l'exercice des responsabilités sur le temps qu'ils donnent, nous pouvons par exemple ne considérer que les bénévoles ayant une et une seule participation puis comparer les durées des dirigeants à celles des autres bénévoles. On observe alors que les premières sont pratiquement le double des secondes (graphique 15).

Graphique 15. Durée moyenne annuelle de bénévolat (en heures)
selon l'exercice de responsabilités dans une association

Champ : ensemble des
bénévoles qui rendent des
services dans le cadre de
leur adhésion associative
et n'ont qu'une seule
participation bénévole.
Note : Ces données sont
relatives à l'estimation
« basse » des durées de
bénévolat.
Source : Enquête CRA-CSA
2017.



3. Quelles comparaisons avec l'enquête Vie associative 2002 de l'Insee ?

La comparaison des deux enquêtes est un exercice délicat

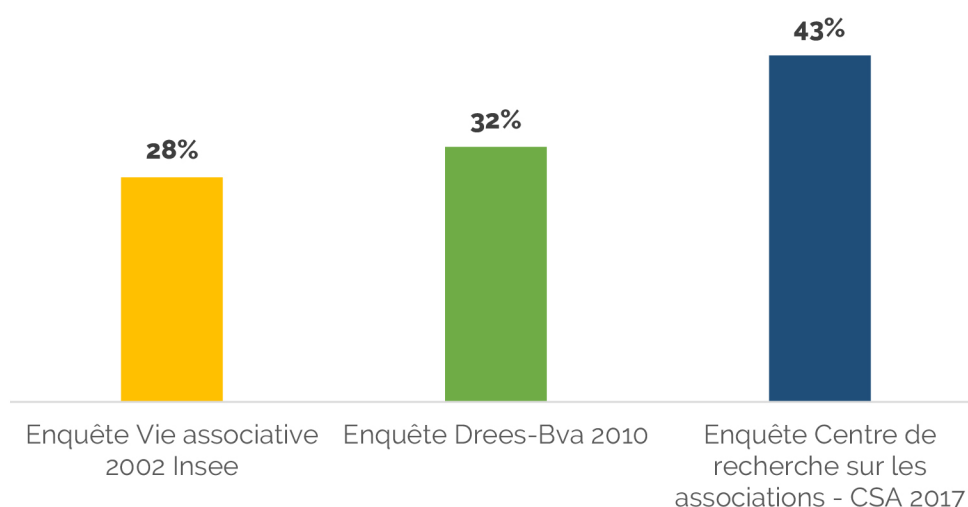
Peut-on déduire de la comparaison entre l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee et l'enquête *CRA - CSA 2017* des évolutions dans les comportements bénévoles au cours des 15 dernières années ? La réponse à cette question appelle beaucoup de vigilance. Il y a certaines convergences entre la démarche adoptée par l'enquête *CRA - CSA 2017* et celle de l'enquête de l'Insee. Mais des différences méthodologiques existent également et il n'est pas possible, dès lors que l'on constate des écarts dans les résultats, de distinguer ce qui peut être attribuable à ces différences méthodologiques et ce qui est imputable aux éventuelles modifications de comportement. Aussi faut-il faire preuve de prudence dans les commentaires qui accompagnent cet exercice comparatif qui pour autant reste utile, car il permet d'émettre certaines suggestions.

Un taux de participation bénévole nettement plus élevé en 2017 qu'en 2002 en raison notamment de la progression du bénévolat d'action sociale et caritative

Le taux de participation bénévole estimé par l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee était de 28 % ce qui représentait environ 12,5 millions de participants de 18 ans et plus. Celui estimé par l'enquête *CRA - CSA 2017* est de 43 % (un peu moins de 22 millions de bénévoles), soit une différence appréciable (graphique 16). L'enquête *Drees-BVA 2010* parvenait à un taux de participation de près de 32 % soit environ 16 millions de bénévoles⁹.

⁹ Exceptionnellement nous faisons ici référence à l'enquête Drees-BVA 2010 puisqu'elle permet d'estimer le taux global de bénévolat. En revanche elle ne permet pas de les calculer par domaine d'activité.

Graphique 16 : Taux global de participation bénévole en 2002, 2010 et 2017



Source : Enquête Vie associative 2002 de l'Insee ; enquête Drees-BVA 2010 ; enquête CRA-CSA 2017.

Cette différence s'explique notamment par une participation au bénévolat d'action sociale et caritative substantiellement plus élevée dans l'enquête de 2017 que dans celle de 2002, le taux de participation le concernant passant de 4 à 11 %. Les taux de participation aux autres domaines ont également augmenté mais dans des proportions variables et moins fortement que dans l'action sociale et caritative qui mobilise désormais une part des effectifs bénévoles totaux qui est le double de celle que l'on observait dans l'enquête de 2002 (tableau 6). Les loisirs, la santé et l'éducation formation ont également vu leur part dans les effectifs bénévoles croître, tandis que les parts du bénévolat sportif et du bénévolat culturel ont un peu fléchi et celle du bénévolat de défense de droits, de causes et d'intérêts a plus nettement diminué même si elle demeure la plus importante.

Tableau 6. Répartition des bénévoles par domaines d'activité en 2002 et 2017

Domaines	Enquête Vie associative 2002 Insee	Enquête CRA-CSA 2017
Culture	17,6 %	15,6 %
Sport	25,5 %	22,6 %
Loisir	17,8 %	23,2 %
Social	13,1 %	26,5 %
Santé	3,0 %	4,7 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	37,2 %	30,6 %
Éducation et formation	4,1 %	7,8 %
Autre (y compris développement local)	3,8 %	3,2 %

Note : La somme des pourcentages par domaine est supérieure à 100 en raison des pluri-participations.

Source : Enquête Insee Vie associative 2002, Enquête CRA-CSA 2017.

Un bénévolat toujours massivement associatif mais pratiqué plus souvent en 2017 par des non-adhérents

Dans l'enquête *CRA-CSA 2017* comme dans l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee, le bénévolat est essentiellement associatif. En 2002, 84 % des bénévoles pratiquaient exclusivement en associations, 10% uniquement dans des organismes non associatifs et 6 % dans les deux types d'organisation. En 2017, ils sont respectivement 88 %, 5 % et 4 %¹⁰.

Mais comme cela a déjà été remarqué, faire du bénévolat en associations ne signifie pas nécessairement en être adhérents. Le bénévolat associatif en tant que non-adhérent (sans qu'il soit exclusif d'une pratique bénévole comme adhérent dans une autre association) concerne 27 % des bénévoles en 2017. Il est plus fréquent qu'il ne l'était en 2002 (14 % des bénévoles).

Les profils des bénévoles dans les enquêtes de 2002 et 2017 : convergences et divergences

La comparaison des résultats des deux enquêtes fait apparaître des différences dans les profils des bénévoles. Ainsi n'observe-t-on plus en 2017 de relation entre revenu domestique et participation bénévole tandis qu'en 2002 les titulaires des revenus les plus faibles avaient une propension inférieure à participer. Alors que l'enquête de 2002 concluait à une plus forte participation bénévole des habitants des zones rurales et des petites unités urbaines, celle de 2017 suggère au contraire que c'est dans les grandes agglomérations que cette participation est la plus élevée, hormis pour le bénévolat des domaines des loisirs, du sport et de la culture. En 2017 les bénévoles sont en moyenne plus âgés qu'ils ne l'étaient en 2002 mais cela n'est observé qu'au niveau des seuls bénévoles exerçant régulièrement.

On note néanmoins, s'agissant de ces profils, des convergences entre les deux enquêtes. La participation bénévole demeure positivement associée à la pratique parentale antérieure du bénévolat de même, du moins dans certains domaines, qu'à une pratique religieuse assidue. La détention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est, dans les deux enquêtes, très favorable à l'exercice du bénévolat. La différence entre la propension des hommes à être bénévoles et celle des femmes est toujours défavorable aux secondes au niveau global mais elle est néanmoins plus réduite dans l'enquête de 2017 et une nouvelle fois attribuable particulièrement au bénévolat sportif. Globalement, la participation bénévole telle qu'elle apparaît à l'aune de l'enquête de 2017, bien que sélective, semble l'être un peu moins qu'elle ne l'apparaissait à la lumière de l'enquête de 2002.

Deux fois plus de participations bénévoles

L'enquête de 2017 conduit à estimer un nombre de bénévoles supérieur à celui de l'enquête de 2002. Dans le même temps elle conclut à une part plus grande de pluri-participants. Ces deux résultats se combinent pour aboutir à un nombre de participations nettement plus important en 2017. Il est le double de celui calculé pour 2002.

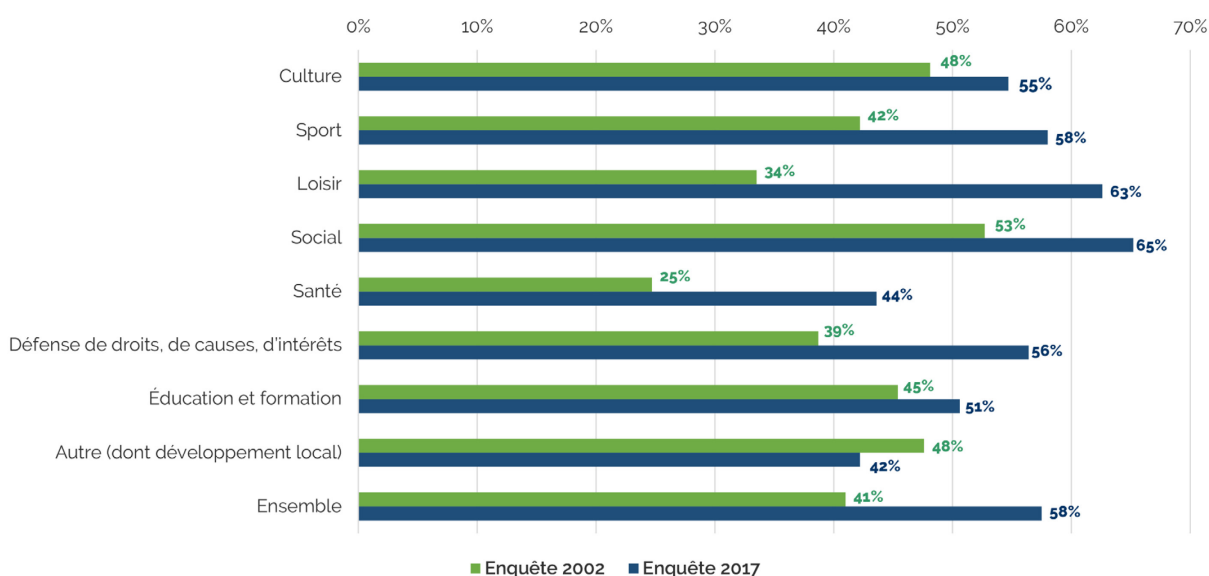
¹⁰ En 2017, pour 3 % des bénévoles il a été impossible de déterminer avec précision la nature des organismes dans lesquels ils pratiquaient. Cela correspond au cas de pluri-participants dont certaines déclarations n'ont pas été renseignées sur ce point. Des situations de ce type existent aussi dans l'enquête de 2002 mais elles sont en proportion plus faible.

Ce facteur multiplicatif est toutefois sensiblement plus élevé pour le bénévolat d'action sociale et caritative et pour le bénévolat du domaine de l'éducation et de la formation. Il l'est en revanche moins dans la culture, le sport et surtout dans le domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts.

Une part des participations régulières plus forte dans l'enquête de 2017 et des adhérents associatifs plus nombreux à rendre des services bénévoles

En 2002, 4 participations bénévoles sur 10 étaient déclarées comme régulières. En 2017, c'est près de la moitié (48 %). Cette augmentation est générale mais d'ampleur inégale selon les domaines : forte dans le sport elle est plus faible dans la défense des droits, de causes et d'intérêts et encore plus limitée dans les loisirs. Parallèlement, la part des adhérents qui rendent des services bénévoles dans leurs associations est également plus forte en 2017 qu'en 2002 (58 % contre 41 % - graphique 17).

Graphique 17. Part des adhésions donnant lieu à bénévolat dans les enquêtes de 2002 et 2017



Source : Enquête Insee Vie associative 2002, Enquête CRA-CSA 2017.

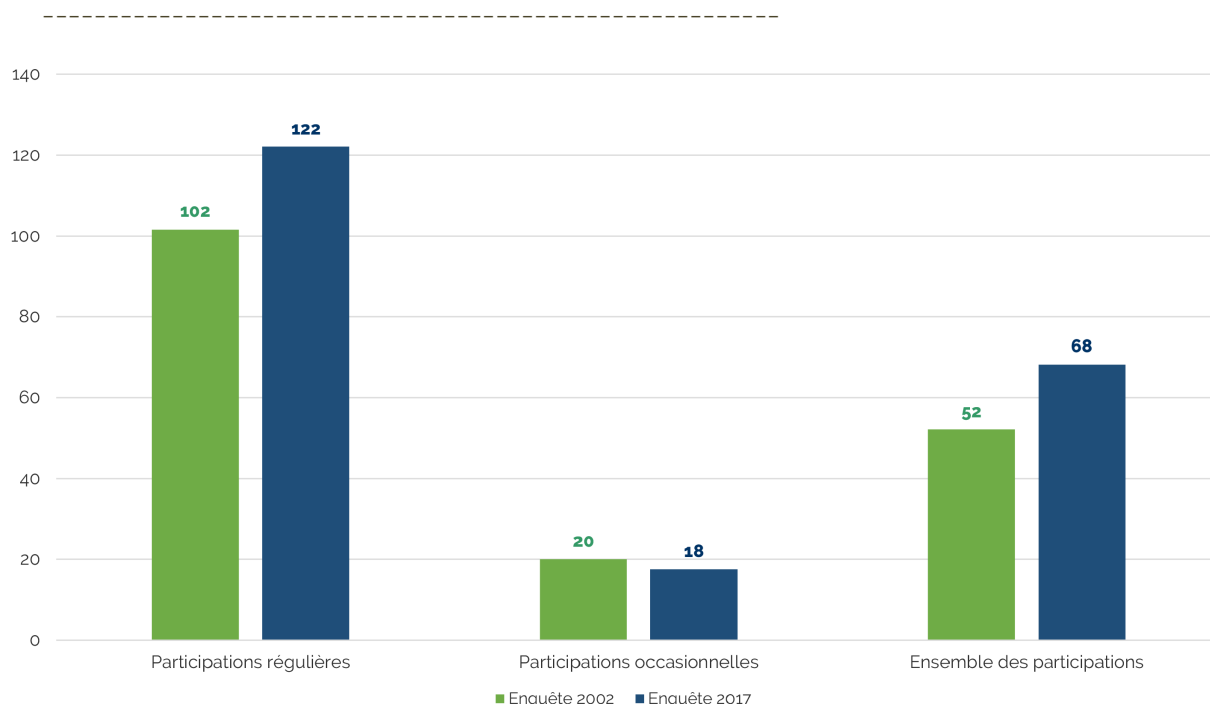
Ces constats suggèrent l'existence d'une incitation croissante en direction des adhérents pour qu'ils s'impliquent davantage dans l'activité de leurs associations. Une telle situation n'est guère surprenante. En effet, en quinze ans, le nombre d'associations a augmenté plus vite que le nombre d'adhérents. Dans un tel contexte la concurrence dans la recherche de nouveaux membres devient plus vive et les besoins de fonctionnement des associations augmentent la pression sur les adhérents pour qu'ils rendent des services bénévoles lorsqu'ils ne le font pas ou qu'ils y consacrent plus de temps(ou plus régulièrement) s'ils le font.

Les participations ont une durée moyenne supérieure dans l'enquête de 2017

Les durées consacrées au bénévolat ont été calculées à partir de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee sur des bases similaires à celles mises en œuvre dans l'enquête *CRA - CSA 2017*, ce qui a conduit à retenir pour la première des deux comme pour la seconde deux variantes, une « basse » ou « inférieure et une « haute » ou supérieure¹¹.

Sauf dans la culture, la durée moyenne des participations estimée à partir de l'enquête de 2017 est plus forte que celle obtenue à partir de l'enquête de 2002. Mais cela n'est imputable qu'aux seules participations régulières car la durée moyenne des participations occasionnelles calculée à partir de l'enquête de 2017 est au contraire plus faible (graphique 18).

Graphique 18. Durées moyennes annuelles en heures des participations en 2002 et 2017 selon leur caractère régulier ou occasionnel



Source : Enquête Insee *Vie associative 2002*, Enquête *CRA-CSA 2017*.

Le volume moyen du bénévolat est de 2,4 à 2,5 fois supérieur en 2017 par rapport à son niveau de 2002

Davantage de participations dans l'enquête de 2017 et des durées moyennes par participation plus élevées conduisent à un volume total de bénévolat notablement plus important que celui calculé pour 2002. Le facteur multiplicatif est de 2,4 à 2,5 selon la variante considérée. En cohérence avec ce qui a été observé dans la comparaison du nombre de participations par domaine, ce facteur multiplicatif est plus élevé pour le bénévolat d'action sociale et caritative et pour le bénévolat tourné vers l'éducation et la formation. Il est plus faible pour le bénévolat orienté vers la défense de droits, de causes et d'intérêts (tableau 7).

¹¹ Une nouvelle fois, les graphiques ou/et les tableaux ne portent ici que sur la variante « basse » pour éviter d'alourdir leur lecture. Les estimations de la variante « haute » sont consultables dans le rapport complet.

Tableau 7 : Volume global du bénévolat par domaine d'activité dans les enquêtes de 2002 et 2017

	Enquête Vie associative 2002 - Insee		Enquête CRA-CSA 2017	
	Nombre d'ETP	%	Nombre d'ETP	%
<i>Ensemble</i>	518 593	100,0 %	1 315 522	100,0 %
Culture	84 951	16,4 %	138 045	10,5 %
Sport	119 480	23,0 %	266 056	20,2 %
Loisir	59 887	11,5 %	159 991	12,2 %
Social – caritatif – santé	81 490	15,7 %	415 321	31,6 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	139 754	27,0 %	235 159	17,9 %
Éducation et formation	16 642	3,2 %	67 743	5,1 %
Autre (dont développement local)	16 389	3,2 %	33 207	2,5 %

*Note : Ces données sont relatives à l'estimation « basse » des durées de bénévolat.
Source : Enquête Insee Vie associative 2002, Enquête CRA-CSA 2017.*

Le temps moyen donné par bénévole est plus élevé dans l'enquête de 2017

Le temps moyen par bénévole calculé à partir de l'enquête de l'Insee de 2002 était dans la variante « basse » d'estimation de 68 heures. L'enquête CRA-CSA 2017 conduit à une durée moyenne estimée de 100 heures. Ces durées sont respectivement de 79 et 111 heures dans la variante « haute ». Ces différences entre les deux dates s'expliquent par l'effet cumulé d'une durée moyenne plus élevée des participations en 2017 et par une proportion plus importante de pluri-participants.

Par rapport à 2002, l'écart des contributions entre les seniors (aux durées bénévoles supérieures) et les plus jeunes s'accroît en 2017 tout comme celui entre les inactifs (plus gros contributeurs) et les actifs.

En 2002 comme en 2017, une forte concentration du volume du bénévolat sur un nombre limité de bénévoles

Un quart des bénévoles donnent tout au plus 8 heures par an en 2002 et 9 heures en 2017 dans la variante inférieure d'estimation. Pour la variante « supérieure » les durées sont de 9 heures pour 2002 et de 10 heures pour 2017. Ces bénévoles apportent entre 1 et 2 % du volume total du bénévolat en 2002 et 1 % en 2017. Dans le même temps, le quart des plus gros contributeurs donnent au minimum 73 heures annuelles en 2002 et 136 heures en 2017 dans la variante « basse » (respectivement 96 et 144 heures pour la variante « supérieure »). Mais leurs contributions représentent les trois quarts du volume total du bénévolat en 2002 et de 70 à 72 % en 2017. La concentration de l'offre de bénévolat est donc bien un constat robuste et une situation durable.

Conclusion

Quels enseignements tirer de cette recherche ?

La diversité du monde du bénévolat

Quels sont les enseignements les plus saillants de cette recherche ? On pourrait évidemment mettre l'accent sur le nombre de bénévoles en soulignant alors sa forte augmentation au cours des deux dernières décennies suggérée par l'enquête CRA-CSA 2017. Dans la même veine, on pourrait mettre en exergue l'accroissement du volume du bénévolat puisque notre enquête est la première depuis l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee à pouvoir estimer les durées consacrées aux participations bénévoles. Pourtant ces indicateurs, pris isolément ou simplement juxtaposés, renvoient à des agrégats qui ont, certes, un intérêt informatif mais qui risquent également, si l'on s'en satisfait, de masquer l'essentiel à savoir la diversité interne qui est celle de l'univers du bénévolat. Car c'est bien cette diversité qui nous semble être mise en évidence par ce travail de recherche. La diversité est celle des profils des bénévoles qui varient selon les domaines d'activité, même si des traits communs en transcendent les frontières et même si le bénévolat demeure un monde sélectif. Cette diversité est en tous les cas suffisante pour que vouloir construire un portrait-robot du bénévole se présente comme une entreprise bien hasardeuse car, à l'instar du portrait du « Français moyen », très peu parmi les intéressés s'y reconnaîtraient.

Mais cette diversité ne se jauge pas seulement à l'aune des domaines d'activité. Elle se traduit également par les différents modes d'exercice de l'activité bénévole : de manière régulière ou occasionnelle, en associations (très majoritairement) mais parfois dans des organismes non associatifs, en associations en tant qu'adhérents mais aussi, dans un nombre non négligeable de cas, comme non-adhérents. Elle s'appréhende enfin en termes des durées consacrées au bénévolat et l'on a vu combien la disparité de ces durées est forte. De très faibles dons de temps côtoient des contributions d'importance.

La concentration du volume de bénévolat relativise la portée du taux de participation et du nombre de bénévoles

À cet égard, que ce soit à partir des données de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee ou de celles de l'enquête *CRA – CSA 2017*, un constat ressort qui apparaît robuste : le volume total du temps donné est fortement concentré sur une part minoritaire de bénévoles. Le quart des plus importants contributeurs apportent entre 70 et 75 % de ce volume total selon l'enquête utilisée et la variante d'estimation. Dans le même temps, le quart des bénévoles les moins investis ne concourent qu'à hauteur d'environ 1 à 2 % tout au plus de ce volume total. On comprend alors les limites du seul indicateur en termes de taux de participation bénévole ou de nombre de bénévoles. Car si le taux de participation calculé sur la population de 18 ans et plus est de 43 % en 2017, ce sont seulement 11 % de la population de référence qui offrent près des trois quarts du travail bénévole et moins de 15 % qui en apportent de 83 % à 84 % si l'on considère le tiers des bénévoles les plus impliqués.

Le propos ne doit pas prêter à malentendu. Il ne s'agit pas de tenir pour insignifiante la participation des petits contributeurs d'autant que ces derniers peuvent être amenés à s'impliquer davantage par la suite. À cet égard, l'accueil que leur réservent les associations ou les autres organismes non associatifs auxquels ils donnent du temps joue un rôle important qui peut favoriser leur transition vers une participation plus conséquente ou au contraire les dissuader d'une telle perspective.

Il reste que la grande diversité des degrés d'implication soulève quelques questions. Peut-on appeler du même nom de bénévole un participant qui donne 5 heures par an, très ponctuellement, et celui ou celle qui consacre 5 heures par semaine pendant toute l'année à ses activités volontaires non rémunérées ? La question n'appelle pas de réponse simple, mais elle se pose.

Tout bénévolat est-il un engagement ?

Dans une même veine, on peut aussi s'interroger sur la pertinence d'une assimilation de tout bénévolat à un engagement¹². Nous touchons là, à nouveau, une question délicate qui ne peut être développée dans ce document synthétique¹³. L'engagement est un mot au contenu sémantique à géométrie variable dont l'usage laisse parfois dubitatif. Il est vrai qu'une définition universelle est hautement improbable tant l'engagement ne peut être isolé de son contexte. Pour le dire simplement, et prendre un exemple hors du champ du bénévolat, dans un pays de libre expression signer une pétition sur Internet pour défendre un droit qu'on estime insuffisamment respecté c'est participer à une mobilisation mais pas nécessairement s'engager si cette signature n'initie pas un investissement plus durable dans la défense de la cause. En revanche, dans un pays à régime dictatorial réprimant toute contestation et prise de position critique, il s'agira bien d'un engagement qui expose le signataire à subir les foudres du pouvoir.

L'inscription dans la durée est souvent regardée comme un attribut de l'engagement. S'agissant du bénévolat, on peut aussi considérer que son intensité (appréhendée à l'aune du temps qui lui est consacré) demande également à être prise en compte. L'enquête *CRA – CSA 2017* informe de l'ancienneté des participations, mieux que ne le faisait l'enquête Insee *Vie associative 2002*, mais elle ne permet pas de connaître leur durée¹⁴ car cela supposerait que leur terme en soit connu.

¹² Étant entendu qu'il y a bien d'autres formes d'engagement que le bénévolat.

¹³ Nous y revenons dans le rapport.

¹⁴ Ici la durée s'entend comme l'horizon temporel de la participation et non le volume horaire qui lui est consacré.

Si une ancienneté conséquente de participation bénévole est l'indice d'une durée élevée, même si elle ne peut être mesurée, en revanche une ancienneté courte peut tout aussi bien concerner une participation éphémère qu'une participation qui est appelée à s'inscrire sur un horizon de long terme.

Quoiqu'il en soit, peut-on parler d'engagement lorsque la participation est de 5 heures dans l'année, même si elle est appelée à se renouveler tous les ans¹⁵ ? Une nouvelle fois la question se pose, tout en sachant que l'engagement n'est pas un état figé mais un processus et que des dons ponctuels de temps peuvent progressivement conduire à des participations plus continues. Une analyse de ces processus dépasse le seul cadre d'une enquête quantitative et gagne à s'enrichir de travaux plus qualitatifs. Il est toutefois indispensable que ces travaux n'envisagent pas ces processus comme le seul effet de pures dispositions personnelles, mais les saisissent dans l'interaction des trajectoires individuelles, des stratégies des organisations qui accueillent les bénévoles et du contexte social (ou sociétal) plus global.

À propos des « nouvelles formes d'engagement »

Les réflexions précédentes conduisent assez logiquement à évoquer une thématique récurrente dans le milieu associatif de même que dans la littérature sur les associations et le bénévolat. Cette thématique est relative aux « nouvelles formes d'engagement ». Puisant dans les travaux d'auteurs comme Jacques Ion mais sans toujours grand discernement, la thèse de la *substitution* de nouvelles formes d'engagement aux anciennes a connu un engouement certain. Pour le dire de manière très lapidaire, l'engagement « post-it », ponctuel, volatil, remplacerait « l'engagement-timbre »¹⁶, de longue durée. Une nouvelle fois, le lecteur est renvoyé au rapport complet pour des réflexions complémentaires sur ces questions. Pour résumer considérablement notre propos, disons qu'il ne s'agit pas de nier l'existence d'évolutions dans les comportements d'engagements mais il nous semble indispensable de ne pas confondre la mutation effective de ces comportements avec la transformation de la représentation emblématique et plus ou moins enchantée qui en est faite dans un contexte historique déterminé.

Il paraît beaucoup plus judicieux de lire la réalité des comportements bénévoles contemporains sur le mode de la diversité de ses formes plutôt que sur le mode de la substitution d'un modèle dominant à un autre. L'enquête *CRA – CSA 2017* suggère tout à la fois que le bénévolat « post-it » est une réalité mais qu'il n'est pas hégémonique. Rappelons en effet que d'après cette enquête, 45 % des participations ont au moins 5 ans d'ancienneté et plus d'un quart au minimum 10 ans. Si l'on ajoute à cela que les participations ont une durée annuelle moyenne plus élevée lorsqu'elles ont une ancienneté de 5 ans et plus par rapport à celles dont l'ancienneté est inférieure, on conviendra que « l'engagement-timbre » n'a pas disparu. Il n'en reste pas moins que l'évolution des formes d'engagement constitue un sujet d'étude stimulant qui mérite toute notre attention.

¹⁵ Précisons ici que nous n'entendons pas écarter du registre de l'engagement toutes les participations occasionnelles.

¹⁶ « Engagement post-it » et « engagement timbre » sont des expressions utilisées par Jacques Ion. Voir par exemple : *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, 2012.

La valorisation monétaire du bénévolat : une fausse bonne idée ?

Faut-il imputer une valeur monétaire au bénévolat ? La question peut paraître saugrenue venant de l'auteur de cette recherche qui a, par le passé, contribué à un tel exercice en France. Mais le doute s'est accru concernant tout à la fois la faisabilité et l'intérêt d'un tel mode de valorisation.

La méthode usuellement employée à cette fin est la méthode dite « des coûts de remplacement ». Autrement dit, il s'agit d'estimer ce qu'il en coûterait aux organisations qui encadrent les bénévoles de remplacer ces derniers par des salariés. Le problème est tout particulièrement de déterminer quels salaires doivent servir de référence pour mener à bien cette opération. À cet égard, le *Manuel sur la mesure du travail bénévole* du Bureau International du Travail recommande un « salaire de remplacement ajusté en fonction de la qualité ». Il s'agit d'imputer au temps consacré à une tâche bénévole le salaire que percevrait un salarié réalisant le même type de tâche, corrigé des différences d'efficacité (ou, pour utiliser le terme des économistes, de productivité) entre le salarié et le bénévole dans la réalisation de ladite tâche. Cela suppose de connaître la nature des tâches exercées par les bénévoles ainsi que, pour appréhender leur efficacité supposée, les compétences dont ils disposent. Comme solution de repli, le *Manuel* suggère d'utiliser les salaires moyens par domaine d'activité ou les salaires moyens par profession ou encore le salaire minimum légal lorsqu'il existe ou enfin le salaire des professions moins bien payées comme le travail social sans hébergement. À titre d'illustration du raisonnement, les deux dernières suggestions ont été mises en œuvre à partir des données de l'enquête CRA – CSA 2017. Sur la base du SMIC, la « valeur monétaire » du bénévolat est d'environ 26 à 29 milliards d'euros selon la variante d'estimation, soit 1,2 à 1,3 % du PIB. Dans le cas du salaire de l'action sociale sans hébergement, ces valeurs sont respectivement de 42 à 47 milliards d'euros soit de 1,9 à 2 % du PIB.

Fort bien mais quel est l'intérêt de ces indicateurs ? Rien ne permet de dire que ces agrégats, d'un montant d'ailleurs fort différent, sont une approximation raisonnable de l'imputation qui aurait été faite à partir du « salaire de remplacement ajusté en fonction de la qualité », la seule qui puisse satisfaire les conditions de rigueur requise d'un strict point de vue économique. Or l'information nécessaire pour une telle imputation au niveau macroéconomique dépasse largement les possibilités de la plupart des enquêtes. Elle est davantage envisageable, quoiqu'elle reste délicate, au niveau microéconomique de l'association.

Mais les objections principales à la valorisation monétaire se situent sans aucun doute à un autre niveau. Le raisonnement qui sous-tend cette valorisation repose en effet sur l'hypothèse de substituabilité sans difficulté particulière entre bénévolat et salariat. Elle est recevable, et attestée, dans un certain nombre de cas. Le bénévolat peut constituer dans certaines associations une étape vers l'emploi rémunéré et, inversement, certaines tâches effectuées par les salariés peuvent l'être aussi par des bénévoles.

Toutefois cette hypothèse n'est pas généralisable sauf à prendre le risque d'altérer la nature de certains services bénévoles dont la « valeur » repose précisément sur le principe de non-rémunération. Ainsi, dans maintes associations sans salarié dont les activités contribuent à tisser entre les membres une sociabilité du quotidien, le remplacement de bénévoles par les salariés n'affecterait-il pas le caractère de cette sociabilité ?

Pourrait-on affirmer que les services y seraient identiques et que le caractère de l'association resterait intact¹⁷ ? La question se pose également pour des activités bénévoles à haute intensité militante ? Quelle valeur monétaire imputer à la force de conviction mise au service de la défense de causes ou de droits¹⁸ ? Certaines activités peuvent être profondément dénaturées dès lors qu'elles sont réalisées contre rémunération plutôt qu'à titre bénévole et cela interdit d'ériger la substituabilité entre bénévolat et salariat en principe général.

Ces dernières considérations nous conduisent assez logiquement dans le registre de l'éthique et c'est bien dans ce registre que réside l'objection fondamentale à une valorisation monétaire du bénévolat. Cette objection repose sur la conviction que la valeur du bénévolat ne peut s'inscrire dans l'ordre de la métrique monétaire sauf à prendre le risque d'en corrompre la nature car comme l'écrit Mickaël Sandel, spécialiste américain reconnu de philosophie morale et politique, « corrompre un bien ou une pratique sociale équivaut à les dégrader en les mesurant à l'aune d'un mode d'évaluation inférieur qui ne leur convient pas »¹⁹. On rétorquera que la mesure monétaire du bénévolat est destinée à en mesurer sa valeur économique et non sa valeur sociale. Mais l'emprise de la vision économiciste dans nos sociétés est telle que la seconde valeur a toutes les « chances » d'être entièrement subsumée sous la première. Sur cette question aussi, le débat est ouvert.

¹⁷ Serait-ce encore une association si tous les bénévoles étaient remplacés par des salariés ? À l'évidence non puisque si même les administrateurs étaient remplacés par des salariés, l'organisation perdrait son caractère non lucratif et désintéressé. Le plan comptable des associations déconseille d'ailleurs de faire figurer une valorisation monétaire du bénévolat des dirigeants dans les comptes associatifs.

¹⁸ Précisons, pour éviter tout malentendu, que nous ne voulons pas signifier par là qu'un salarié est incapable de faire preuve d'ardeur militante dans le cadre de son emploi. Ce que nous voulons dire c'est que la conviction militante ne se mesure pas à l'aune monétaire.

¹⁹ M. Sandel, *Ce que l'argent ne saurait acheter*, Seuil, 2014, p. 75.

LE BÉNÉVOLAT EN FRANCE EN 2017

ÉTAT DES LIEUX ET TENDANCES

Une recherche dirigée par Lionel Prouteau

Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique
- Université de Nantes et Centre de recherche sur les associations

Octobre 2018

Une enquête



Centre de Recherche sur les Associations

réalisée avec l'appui de



et avec le soutien financier de

